

PUBLIÉ LE 13/01/2026

Point de situation sur l’approvisionnement en médicaments psychotropes en France au 8 janvier 2026

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

Le 8 janvier 2026, l’ANSM a tenu sa 11e réunion avec les représentants des patients, des professionnels de santé, des acteurs de la chaîne du médicament, ainsi que les institutions concernées sur les dernières évolutions de la disponibilité des médicaments psychotropes en France.

De manière générale, la situation tend à s’améliorer progessivement. Pour certains médicaments, les stocks commencent à se reconstituer sur l’ensemble de la chaîne d’approvisionnement (du laboratoire aux pharmacies), ce qui contribue à limiter l’impact des tensions pour les patients. Plusieurs approvisionnements qui étaient attendus se sont concrétisés fin 2025 et se poursuivent en ce début 2026. Cette reconstitution progressive demeure toutefois fragile et dépend fortement de la régularité des approvisionnements par les laboratoires.

Nous maintenons, avec l’ensemble des acteurs, un suivi rapproché de la situation.

Quétiapine

Malgré les décalages d’approvisionnement évoqués lors du point de situation de décembre 2025, la reprise des livraisons est effective depuis le début 2026, conformément à ce qui avait été annoncé par les laboratoires.

Concernant le dosage 50 mg LP et 300 mg LP, la situation s’améliore au niveau des industriels. Une reconstitution progressive des stocks est observée au niveau des grossistes répartiteurs et des pharmacies, permettant d’absorber les difficultés qui subsistent.

La situation reste tendue pour le dosage 400 mg LP sur l’ensemble de lachaîne d’approvisionnement et les stocks ne se reconstituent pas à ce stade. La disponibilité reste limitée sur le terrain.

Le recours aux préparations magistrales continue de diminuer, pouvant traduire une amélioration de la disponibilité des médicaments en pharmacie.

À date, les informations fournies par les laboratoires permettent d’envisager un retour à la normale d’ici la fin du premier semestre 2026.

Chlorpromazine orale (Largactil)

Les approvisionnements prévus fin décembre 2025 et en janvier 2026 pour le dosage 100 mg de chlorpromazine ont bien eu lieu et devraient être disponibles en pharmacies dans les 3 à 4 semaines qui suivent. Ils permettront un retour à la normale progressif de la disponibilité du médicament pour les patients.

Rispéridone injectable et palipéridone injectable

La couverture des besoins des patients est pleinement assurée.

Téralithe (lithium)

Les approvisionnements en Téralithe 250 mg LI de fin 2025 ont permis d’améliorer la disponibilité du médicament pour les patients. Dans l’attente d’une reconstitution des stocks sur l’ensemble de la chaîne, le stock de dépannage d’urgence du laboratoire est toujours en place et peut être sollicité aussi bien en ville qu’à l‘hôpital.

Concernant le dosage 400 mg LP, la reconstitution des stocks se poursuit progressivement et les approvisionnements actuels permettent de répondre aux besoins des patients. Cela contribue à consolider l’évolution favorable de la situation à partir de janvier 2026 que le laboratoire avait annoncée.

Venlafaxine

L’ensemble des importations a été mis à disposition en France avant la fin de l’année 2025, permettant d’assurer la poursuite de l’amélioration de la couverture des besoins.

Méthylphénidate (Concerta, Quasym, Médikinet, Ritaline)

Le méthylphénidate fait l’objet de tensions d’approvisionnement et ruptures de stock qui persistent depuis plusieurs années.

La situation s’améliore globalement avec une remise à disposition progressive de ces médicaments, qui devrait se poursuivre en février 2026 selon les chiffres prévisionnels communiqués par les laboratoires. Les médicaments remis à disposition en janvier devraient être disponibles en pharmacie dans un délai d’environ 3 à 4 semaines, compte tenu du délai de livraison.

Nous restons prudents car, à ce stade, la visibilité sur les approvisionnements après mars 2026 reste limitée. Nous mettrons à jour les informations sur la disponibilité de ces médicaments sur la page dédiés aux psychostimulants dans notre dossier « Santé mentale ».

Les mesures de gestion et les conduites à tenir restent en vigueur.

L’ANSM maintient un suivi rapproché de la situation. La prochaine réunion de suivi, permettant à l’ensemble des acteurs de la chaîne du médicament, aux professionnels de santé, aux associations de patients d’échanger avec l’ANSM, est prévue pour février 2026.

Pour des informations actualisées sur la disponibilité des médicaments psychotropes, consultez les tableaux dans notre dossier « Santé mentale ».



Santé mentale